

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 48

Artikel: Kobi le meunier
Autor: Tissot, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mée. Le dames ne parurent point pressées de se retirer, quelques-uns de leurs maris le furent encore moins, et jusqu'aux approches de l'aurore l'élite des convives célébra l'influence civilisatrice des Arabes. »

On valé que vâi bê.

Tê dza bin délustra

Mé di dincé mon pâré,

Que de té maria

Te ne pâu pa mi fâré.

Mâ, lé felié, tsi no, l'an ora tan d'orgouet,
Que po fâré cé sô mé chinto pou d'acouet.

Ne sé pa kin démon

Lâu trotté pai la boula

Du que dama Reymond

Lâu z'invouhié sa moûda.

Lai ia din cè papâi, dâi potré tan bin fê;
Que la balla Caton n'in pâu droumi la né,

Fau pa s'in ébahi

Se lé valé l'an poyerro,

Ora po sé veti

Fau dâu fer, fau dâu verro,

Min dé gredon dé dra, rin que clliau dé coton
Et casu ti lé mâi dâi nové z'ajoston.

Lé dé kié veni fou

Kan sé vin la demindzo,

Ti clliau biô canezhou

Et clliau tsapé dé sindzo.

Derrâi la tita l'an n'a sorta dé satson,
Coumin cin que iè vu po prindré lé pesson.

La kúa dâi gredon

Remessé la tserrâiré,

Et madama Reymond

Vâi que l'an su la lierré.

Le porton dâi sola que couaïlon pâi tsemin,
Dâi faratté perto, que fan riré lé dzin.

Ora dité mé dan

Se noutré pâisânné

Po ratéla lé tsan

Ont fauta dé metânné.

Se fau tan sé tsouhi, sé catsi dâu sélâu,
Que restayon io san, ie ratéleri prâu.

La Lâpia d'amont, novimbro 1868. L. C.

La tombola organisée au Cercle de Beau-Séjour promet les plus beaux résultats. Les dons arrivent de tous côtés en abondance et les billets seront mis en vente incessamment. La variété des objets offerts, ainsi que leur nombre, feront de cette tombola un véritable musée de bienfaisance, et la soirée où le tirage aura lieu sera des plus attrayantes; de charmantes surprises sont réservées aux preneurs de billets: le sort exhibera par-ci par-là des objets qui provoqueront sans doute beaucoup de gaîté dans l'assistance. — La dernière heure sonne; tous ceux qui ont l'intention d'être utiles à cette bonne œuvre sont priés d'envoyer leurs dons, qui seront reçus avec reconnaissance par le Comité organisateur.

Nous venons de recevoir un don sous une forme assez originale. Ce n'est que du papier, il est vrai, mais qui promet quelques jouissances aux gourmets. — L'idée est charmante et nous en félicitons le donneur.

Nous transcrivons :

Chez les Jaques, 25 novembre 1868.

Monsieur Monnet, à Lausanne,

En lisant hier le *Conteur vaudois*, j'ai pensé que je pourrais bien envoyer quelque chose pour la tombola de Beau-Séjour, et vous fais passer en conséquence un bon pour une livre de truites, que j'envirrai au gagnant..... quand je les aurai prises. — Vous aurez la complaisance de m'envoyer le nom du gagnant. Je puis vous affirmer que la truite du Noirvaux vaut bien le *medze* du Léman.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

J. CALAME-PERRIER.

Voici le bon :

Chez les Jaques (près Ste-Croix), 23 novembre 1868.

B.P. une liv. truites.

La première fois que j'en prendrai, je paierai franco à domicile à M..... ayant le N°... de la tombola de Beau-Séjour, en faveur des inondés, une livre de truites, valeur donnée avec plaisir.

Bon pour une livre de truites.

Jules CALAME-PERRIER.

PROTÈT.

Explication :

Les truites que je promets nagent tranquillement, à l'heure qu'il est, dans le ruisseau de Noirvaux, à 1100 mètres d'altitude, et ne pourront se prendre qu'au printemps prochain. Que le gagnant du présent billet ne craigne pas, elles lui seront envoyées, si ce n'est un jour, ce sera l'autre.

Le dit.

Kobi le meunier.

NOUVELLE BENOISE.

(Imité de l'allemand.)

La vallée, qui est une des plus pittoresques et des plus belles du canton de Berne, se termine par une gorge boisée. La rivière y prend sa source, et après avoir parcouru une faible distance en murmurant contre ses rives pierreuses, ses eaux abondantes sont brusquement barrées par une digue et refoulées dans un canal qui les conduits sur la route d'un moulin.

L'habitation du meunier, avenante et propre, est ombragée de noyers touffus, et entourée, comme un maître de ses serviteurs, de plusieurs bâtiments qui forment dépendances. Entre ceux-ci et le moulin s'étend une vaste cour où les poules chantent et les canards barbottent, et au-dessous des branches vertes d'un gros prunier une fontaine gazouille tout proche d'un banc de pierre.

C'est sur ce banc qu'étaient assis, il y a quelques années, deux jeunes époux brillants également de jeunesse et de bonheur; devant eux, dans un berceau à roues, dormait le premier fruit de leur amour, un bel enfant aux joues d'un rose délicat. On était au printemps et les soirées étaient déjà doucement tièdes. Le soleil couchant couronnait de ses rayons d'or la cime du Stockhorn qui, pareil à un géant curieux, semblait regarder dans la vallée. Ce jour-là, le claquet du moulin était silencieux; c'était dimanche, et l'écluse levée offrait libre passage à la rivière.

Au faîte de la colline qui domine la maison du meunier et la cour, étaient assis un monsieur de la ville et un vieux

mais robuste paysan bernois; ils tenaient leurs regards fixés sur l'aimable couple. Enfin le monsieur qui paraît-il, avait été élevé dans la vallée, demanda à son voisin couché dans les hautes herbes remplies d'aromatiques senteurs :

— Ce sont donc eux ?

— Oui, ce sont eux, répondit le paysan en caressant de la main son menton fraîchement rasé; le couple le mieux assorti et le plus honnête du canton.

L'homme de la ville fit un signe de tête affirmatif et reprit aussitôt :

— Tu m'as promis leur histoire, si tu me la racontais ?

Le paysan se recueillit un instant, et, se mettant à l'aise, il commença en ces termes :

— Dès que ma Babet fut un peu grande, ma ferme et mes créances donnèrent dans l'œil à maints garçons au cœur chaud et à l'esprit spéculateur. Ils commencèrent à rôder autour de ma maison comme des chauves-souris, et ne tardèrent pas à en demander l'entrée pour la veillée. Je consultai ma fille qui n'en voulut pas entendre parler. Elle préférait rester seule et tranquille dans sa chambrette. Ces refus n'éloignèrent cependant pas les visiteurs nocturnes qui devenaient chaque soir plus audacieux, et j'avais un moyen de les éloigner pour jamais. Un dimanche, je me rends à l'*Ours*, où vieux et jeunes étaient en train de chopiner; je me mêle à la conversation, je l'amène adroitement sur les veillées que les jeunes gens ont l'habitude d'aller passer chez les jeunes filles, je fais ressortir le préjudice que cet usage leur porte le plus souvent, je parle de la mouche qui voltige autour de la chandelle jusqu'à ce qu'elle se soit brûlé les ailes; des nuits sans repos et sans sommeil, des jours que l'on passe à bailler, des niches grossières et des rixes qui s'ensuivent; bref, je dépeins ces entrevues telles qu'elles sont, et je déclare hautement qu'jamais garçon ne pénétrera de nuit, par la fenêtre, dans la chambre de ma fille. Aussitôt l'on me demande si je veux convertir la ferme de Milchrüti en couvent, et vouer ma fille à la vie religieuse.

— Du tout, répondis-je; avec l'aide de Dieu, Babet deviendra une excellente femme de ménage comme feu sa mère. Ma maison est ouverte à tout honnête garçon, il pourra causer avec ma fille dans la chambre commune, et si Babet l'accompagne de la grande chambre à sa chambrette, de sa chambrette au corridor, et du corridor à la cour, et que là, avant de le quitter, elle lui accorde un baiser, que ce jeune homme soit riche ou pauvre, je l'accepterai pour gendre.

Ces paroles circulèrent avec la vitesse de l'éclair, de bouche en bouche, de maison en maison, de village en village. Et la nuit il n'y eut plus de tentative autour de la ferme, mais par contre, le lendemain, je fus assailli d'une multitude de demandes en mariage. Chaque semaine c'étaient de nouveaux soupirants qui se présentaient à pied ou à cheval, le plus souvent pour s'en retourner confus comme un renard, qu'une poule aurait pris.

Ces nombreuses et incessantes visites amusaient beaucoup Babet. Elle en était fière, et cette fierté augmentait chaque fois qu'elle avait quelqu'un à congédier. Cependant cette manière d'agir ne tarda pas à m'inquiéter et je craignais déjà d'avoir engagé ma fille dans une fausse route, quand la Providence se mêla de nos affaires et empêcha que ma bonne volonté eût des suites fâcheuses. Au bout d'une année, Babet tomba subitement dans la mélancolie la plus profonde; elle se mit à pencher la tête comme un oeillet du mois de mai qui a essuyé une gelée. L'incarnat de ses joues n'avait plus autant de fraîcheur, et souvent je la surprénais dans sa chambrette les yeux tout rouges. Longtemps mes plus vives instances furent inutiles, la pauvre fille ne voulait pas avouer la cause de sa secrète tristesse. Enfin, un soir que nous revenions seuls des champs, elle me dit que son cœur avait fait un choix, mais que celui qu'elle aimait, Kobi, le fils du meunier de Schachenwyl, l'affligeait douloureusement en restant froid et indifférent à toutes ses avances. « Il y a huit semaines que je l'ai rencontré par hasard, ajouta-t-elle, à la fête de Kurzenthal, devant l'étalage d'un marchand. Ce beau jeune homme, aux joues rouges et aux yeux noirs, m'a regardé si singulièrement que mon cœur en a éprouvé un mélange de joie et de douleur. Je ne puis m'expliquer pour-

quoi, mais depuis ce jour j'ai l'idée fixe que lui, personne autre que lui, deviendra mon mari. »

Après cet aveu, la pauvre enfant pleura à chaudes larmes, et, sur le champ, je résolus de parler à Kobi. Le jour suivant, je me munis de mon bâton et me rendis chez le maître d'école de Schachenwyl qui me doit quelque argent. Je lui laissai entrevoir que le fils du meunier serait un parti qui me conviendrait à moi aussi bien qu'à ma fille, et que si Kobi se présentait à la Milchrüti il serait reçu comme un ami et accompagné par Babet jusqu'à la cour. Le maître d'école me promit de s'acquitter de cette commission avec toute la prudence convenable. En retournant chez moi, je me mis de nouveau à réfléchir et à combiner mon plan. Je me disais: « Si Kobi se présente, poussé par cette simple insinuation, il n'est ni meilleur ni pire que les autres. S'il ne venait seulement pas ! Cela profiterait à ma fille qui n'est pas mal fière depuis qu'elle s'est vu entourée de tant de prétendants. Pour devenir bonne épouse, bonne mère et bonne femme de ménage, il faut que cette opinion qu'elle a d'elle-même soit considérablement diminuée. Kobi lui donnera cette bonne leçon... Les paroles d'un maître d'école n'ont pas d'autorité en pareille matière. »

Le régent de Schachenwyl m'avait assuré que Kobi était le garçon le plus probe, le plus assidu et le plus intelligent de tout le pays, — et que c'était une vraie bénédiction pour ses parents de l'avoir au moulin. Cette déclaration me fit un tel plaisir que j'entendis à peine le maître d'école, lorsqu'il ajouta que ces meuniers étaient des gens très aisés et que Kobi était leur unique héritier.

Comme je l'avais prévu, le jeune homme ne vint pas. Il envoya à sa place Rudi, le fils du syndic d'Irgenhausen, lequel me remercia de sa part et me remit une lettre de son ami qui me le recommandait, à moi, en qualité de gendre, à ma fille, en qualité de mari. Babet souffrit autant de cette froide marque d'indifférence que du plus violent mal de dents. Elle considéra cette lettre à peu près comme une injure et congédia Rudi d'une façon qui était loin d'être des plus polies.

Quelques semaines se passèrent et ma fille continuait à dévier d'amour. Je tâchai de lui faire comprendre que ce qu'elle éprouvait maintenant, les jeunes gens qu'elle avait renvoyés l'avaient aussi éprouvé. « Il me semble, lui dis-je, que toi qui as rejeté en riant les offres d'un si grand nombre, tu devrais supporter avec plus de patience et de résignation le refus d'un seul. » Babet, à ces mots pleura, amèrement et jura qu'elle n'en voudrait pas d'autre que Kobi. Elle ajouta toutefois que j'avais raison de lui reprocher la dureté qu'elle avait mise dans ses refus, et que désormais elle traiterait avec moins de fierté ceux qui viendraient demander sa main.

V. TISSOT.

(*La suite au prochain numéro.*)

La côte était rude; les chevaux de la diligence suayaient, étaient rendus, comme dans la fable. Une douce somnolence envahissait les voyageurs quand ils furent réveillés par le conducteur qui marchait à pied à côté des chevaux, et qui ouvrit pour refermer brusquement la portière.

Trois fois, il renouvela le même manège : à la fin, un voyageur impatienté lui en demanda le motif.

Le conducteur eut un bon sourire.

— Ne m'en veuillez pas, c'est pour mes pauvres bêtes ! Voyez comme elles peinent ! Quand elles entendent fermer la portière, elles croient que c'est quelqu'un qui descend, et ça les soulage !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.